



SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ

LA FIN D'UN TABOU

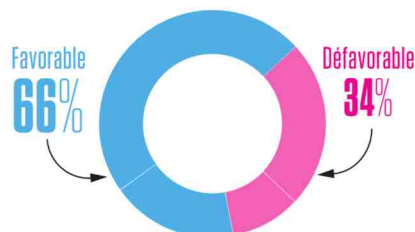
*Selon notre **sondage exclusif**, les Français sont désormais favorables à l'instauration d'une sélection à l'entrée en fac. Un changement de mentalité majeur alors que le gouvernement prépare sa réforme*

Par GURVAN LE GUELLEC

AVEC

franceinfo:

Globalement, êtes-vous favorable ou défavorable à une forme de sélection des étudiants pour l'inscription à l'université ?



Il y a quelques mois encore, les responsables politiques – de droite comme de gauche –, toujours traumatisés par la révolte étudiante de l'hiver 1986, faisaient de la sélection un sujet tabou, pour ne pas dire « mortifère », comme le qualifiait Thierry Mandon, le dernier ministre de l'Enseignement supérieur de François Hollande, en petit comité. Il faut croire qu'ils avaient tort : les

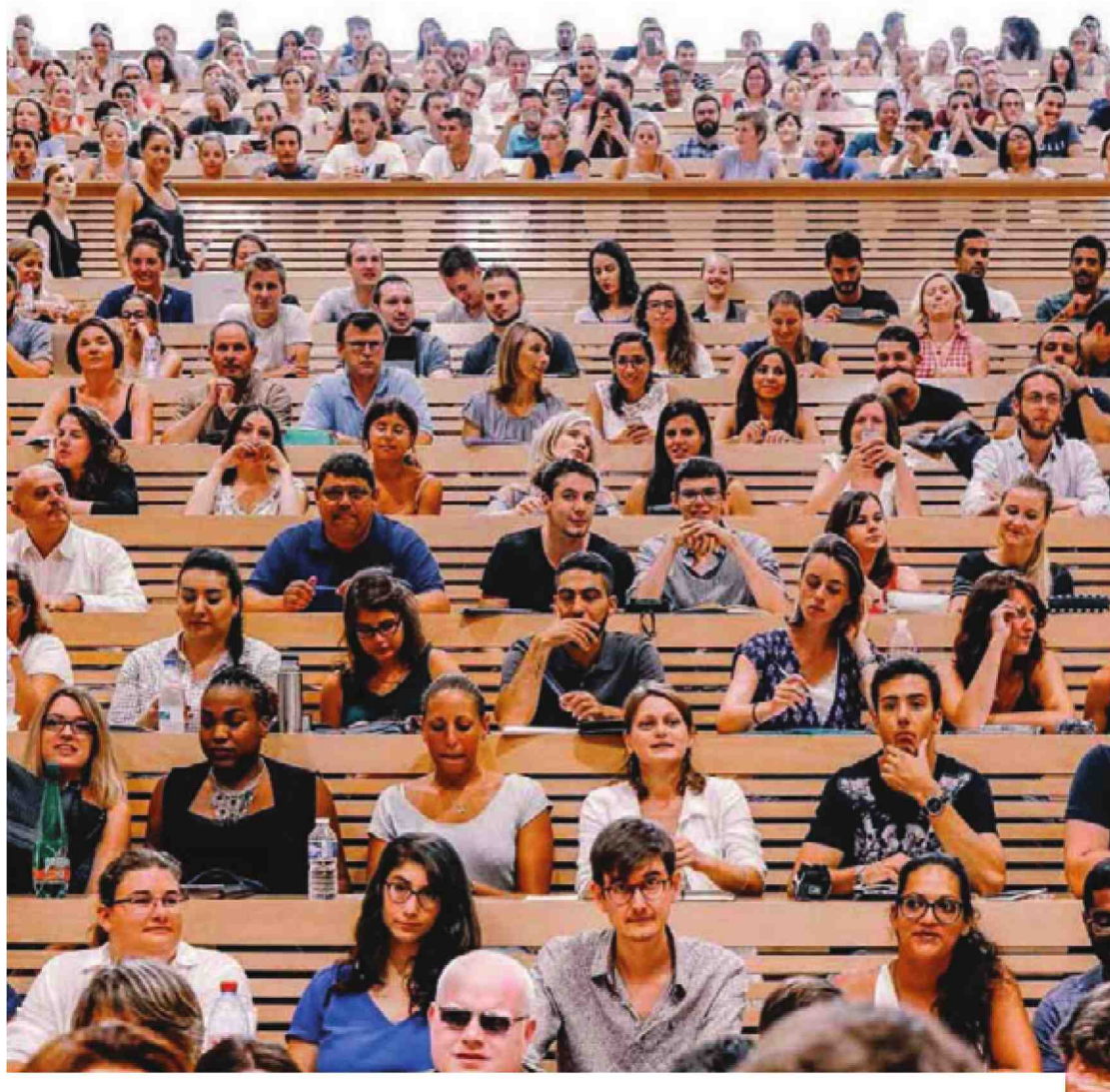
Français ont profondément évolué ces dernières années. Notre sondage, réalisé par l'institut Ipsos (1), révèle que 66% d'entre eux se sont désormais ralliés à l'idée d'une forme de sélection pour l'entrée à l'université.

Le résultat est sans appel, et il est d'autant plus marquant que l'ensemble de la population se retrouve sur cette position, y compris les jeunes de 16-24 ans, premiers concernés par la mesure, qui l'agrèent à 65% (contre 43% il y a dix ans). En l'absence de clivages marqués au sein de la population, on peut tout juste constater un gradient – assez prévisible – dans le soutien à la mesure. D'un côté, les cadres supérieurs (76%) et les bac+5 et plus (74%). De l'autre, les employés (60%) et les non-bacheliers (59%), un peu plus modérés dans leur enthousiasme. A noter que dans un récent sondage Ifop, dont les résultats étaient assez similaires au nôtre, une catégorie de la population se montrait opposée à toute idée de sélection : les électeurs de La France insoumise, mais « seulement » à 54%. ➤



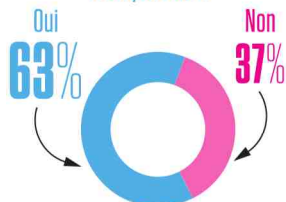
► 26 octobre 2017 - N°2764

*Dans un amphi
de l'université
Paris-Est Créteil.*





Estimez-vous qu'il y a actuellement trop d'élèves qui s'inscrivent dans les universités françaises ?



63% DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE TROP D'ÉLÈVES S'INSCRIVENT À L'UNIVERSITÉ

Ce deuxième chiffre témoigne de la réceptivité des Français à une réforme du premier cycle. L'analyse croisée des données permet d'ailleurs de dégager quatre grands groupes au sein de la population française. Il y a d'abord les « idéologues » de la sélection (18%). Ils sont favorables à ce mode opératoire, indépendamment de la situation démographique de l'université. Ensuite viennent les « pragmatiques » (48%). Ce sont de loin les plus nombreux. Ils considèrent que la sélection est d'abord une nécessité face à l'afflux de bacheliers dans certaines filières sous tension. Puis suivent les « opposants farouches » (14%) qui reconnaissent que trop d'élèves s'inscrivent à l'université, mais s'opposent au principe sélectif, lui préférant d'autres solutions. Enfin, 20% de nos concitoyens considèrent que la fac n'est pas surchargée et que la sélection ne s'impose pas. Ce sont les partisans du statu quo. On peut gager que, pour ce dernier groupe, la mise en place d'une sélection – si elle est limitée aux filières en très forte tension – ne serait pas un casus belli. Une hypothèse confirmée par la faible proportion de répondants (17%) qui se réaffirment opposés à « toute forme de sélection » pour l'accès à « certaines filières ».

En 2017, 40 000 bacheliers de plus se sont inscrits dans le supérieur.



Lorsque le nombre de places disponibles est insuffisant dans une filière universitaire, êtes-vous favorable à chacune des mesures suivantes pour sélectionner les étudiants ?

	Oui	Non
La prise en compte de la motivation des étudiants (entretien préalable, lettre de motivation...)	92%	8%
La prise en compte des notes obtenues au lycée dans certaines matières	92%	8%
La prise en compte des matières suivies au lycée	84%	16%
La prise en compte des expériences extrascolaires (Bafa, engagement associatif...)	55%	45%
La prise en compte de la proximité géographique du domicile de l'étudiant	47%	53%
La prise en compte de critères sociaux (bourse...)	39%	61%

UNE SÉLECTION PAR LA MOTIVATION ET LES NOTES

La tradition méritocratique française aurait-elle du plomb dans l'aile ? On pouvait s'attendre à ce que les notes obtenues et les matières suivies au lycée soient perçues comme les critères de sélection les plus acceptables. Elles le sont à 92% mais autant que la prise en compte – plus subjective – de la motivation par le biais de lettres ou d'entretiens préalables.

Le réformisme des Français a toutefois des limites. La discrimination positive (sélection sur des critères sociaux) n'est jugée acceptable que par 39% d'entre eux. Ce qui est à la fois peu et beaucoup dans un pays qui, officiellement, ne connaît que des individus égaux en droits. Enfin, ironie de l'histoire, le seul critère actuellement pris en compte dans l'accès aux filières universitaires sous tension – la proximité géographique – n'est considéré acceptable que par 47% des répondants !



Actuellement, faute de places pour accueillir l'ensemble des candidats dans certaines filières universitaires, les places sont tirées au sort. Selon vous, il s'agit :

De la moins injuste des méthodes de sélection possibles au vu de la situation actuelle

D'une solution profondément injuste



Les universités parisiennes, ici la Sorbonne, sont celles qui ont le plus recours au tirage au sort.

80% DES FRANÇAIS JUGENT LE TIRAGE AU SORT INACCEPTABLE CAR PROFONDÉMENT INJUSTE

L'institutionnalisation en avril du tirage au sort – pratiqué jusqu'alors par les universités, mais sans base légale – a créé un petit séisme politique. Et cette statistique permet de comprendre pourquoi. Non seulement les Français s'y opposent frontalement dans toutes les catégories de la population – les 16-24 ans, par exemple, ne sont que 24% à considérer que c'est la moins mauvaise des solutions possibles –, mais ils peinent à envisager qu'une méthode de

sélection « aussi injuste » puisse décider des affectations. Ainsi lorsqu'on leur demande le critère le plus déterminant pour obtenir la filière de son choix à l'université, ils ne sont que 10% à opter pour « avoir de la chance » – bien que ce soit la seule réponse qui corresponde aujourd'hui à la réalité – et préfèrent mettre en avant ce qui leur paraît souhaitable ou acceptable : en l'occurrence « avoir le goût du travail » à 36% et « avoir une mention au baccalauréat » à 27%. La motivation primant, à nouveau, sur le seul mérite scolaire. ■

(1) Sondage Ipsos réalisé pour « l'Obs », du 29 septembre au 3 octobre, auprès de 2 180 personnes, âgées de 16 à 75 ans, interrogées via internet et constituant un échantillon représentatif de la population française.

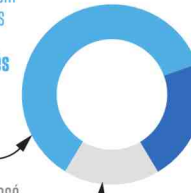
Si une forme de sélection est instaurée par la mise en place de prérequis pour l'accès à certaines filières universitaires, comment doit-elle s'opérer ?

Les critères de sélection doivent être les mêmes dans toutes les universités

61%

Vous êtes opposé à toute forme de sélection

17%



Chaque université doit être libre de mettre en place les critères de sélection qui lui semblent les plus adéquats

22%